

CRETEIL, le 13 octobre 2020

## Lutte contre la pauvreté

### Lancement d'une expérimentation Pour un service public de l'insertion

#### CONTACT PRESSE

Caroline BRUNOT

Tél. : 01 43 99 70 23  
relationpresse94@valdemarne.fr

Hôtel du Département  
94054 Créteil cedex

**Lauréat d'un appel à projet de l'Etat, le Département du Val-de-Marne a lancé il y a quelques jours l'expérimentation d'un service public de l'insertion. Objectif : améliorer l'accompagnement des personnes éloignées du marché du travail et en particulier les allocataires du revenu de solidarité active (RSA) en difficulté. L'expérimentation portera sur une partie du territoire et sera menée en partenariat étroit avec Pôle Emploi.**

Cette expérimentation s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté. Le Département est l'un des 14 lauréats sur plus de 50 candidats. L'expérimentation aura pour but de lever les freins à l'insertion sociale et professionnelle des personnes allocataires du RSA. Le Département travaillera ainsi à la simplification des parcours et à l'amélioration de l'accès à l'accompagnement. Pour cela, une équipe dédiée sera en charge de l'amélioration de l'articulation entre les acteurs (missions locales, Pôle emploi, Département, CCAS, recruteurs...), de façon à rendre les parcours d'insertion plus fluides, plus cohérents et plus lisibles pour les personnes accompagnées.

#### 7 villes val-de-marnaises retenues

Cette expérimentation sera menée à Alfortville, Bonneuil-sur-Marne, Boissy-saint-Léger, Créteil, Limeil-Brévannes, Valenton et Villeneuve-Saint-Georges. 30 % de la population de ces communes vit en dessous du seuil de pauvreté, elles disposent en parallèle d'un fort potentiel économique. L'expérimentation se déroulera jusqu'à fin 2021 et donnera lieu à l'évaluation d'une cohorte de personnes suivies, permettant de distinguer les solutions mises en œuvre les plus efficaces et modélisables à plus grande échelle.

### **Le Département, chef de file de l'action sociale**

Le Département poursuit son action en faveur de l'accompagnement des plus fragiles. Il finance la totalité de l'allocation RSA pour les foyers qui ne disposent d'aucun revenu ou qui perçoivent de faibles revenus d'activité professionnelle. Ce dispositif représente plus de 262 M.€. Le Département assure par ailleurs l'organisation du dispositif d'insertion des bénéficiaires du RSA par la mise en œuvre de l'allocation, de l'instruction de la demande d'allocation à son versement et par l'orientation et l'accompagnement des bénéficiaires. Il consacre ainsi 6,5 M.€ à l'offre d'actions d'insertion sociale et professionnelle.